

GTL International

Centr'Alp
220 rue de Pommarin
38430 Moirans – France

Tél +33(0)476 23 43 43
Fax +33(0)4 76 23 43 30
gtl@gtl-international.com

UDI – DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

17 Boulevard Joseph Vallier
38 030 Grenoble Cedex 02

Moirans, le 7 juillet 2022

Nos réf. : **ECO2248**

Objet : *Dépôt d'un dossier de demande d'enregistrement*

Régime des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Monsieur le Préfet,

La société GTL INTERNATIONAL est spécialisée dans le transport aérien, maritime, messagerie nationale et européenne.

La société GTL INTERNATIONAL souhaite implanter une plateforme logistrielle pour le stockage de marchandises diverses non dangereuses sur le territoire de la commune de Voreppe, dans le département de l'Isère (38).

Les installations sont projetées dans le périmètre du parc d'activités Centr'Alp. Cette zone est dédiée à l'implantation d'activités industrielles et tertiaires.

La société GTL INTERNATIONAL exploite déjà des bâtiments d'activités sur le secteur. Ce choix d'implantation permettra à la société GTL INTERNATIONAL de concentrer ses activités supports (direction, ressources humaines, etc.) sur un même site.

De plus, cette nouvelle implantation permettra à la société GTL INTERNATIONAL d'accentuer son implantation historique au cœur des Alpes.

Les installations comprendront un bâtiment nouvellement construit d'environ 11 400 m².

Les installations prendront place sur un ancien site industriel ayant fait l'objet d'un permis d'aménager en date du 13 avril 2022.

Le projet de la société GTL INTERNATIONAL est totalement en phase avec l'objectif poursuivi par le législateur en matière de « recyclage maîtrisé d'anciens sites industriels » et de non-artificialisation des sols.

Le réaménagement de ce site permettra de redynamiser le territoire en termes d'activité et d'emplois (effectif estimé à environ 80 personnes), tout en réduisant d'une manière générale les risques accidentels et les impacts sur l'environnement par rapport à la situation historique du site.



Les nouvelles installations seront soumises au régime de l'enregistrement au titre de la rubrique 1510 (stockage de matières combustibles en entrepôt couvert) de la nomenclature des installations classées. Le volume de l'entrepôt sera d'environ 125 220 m³. Les installations seront également soumises au régime de la déclaration au titre de la rubrique 2925 (ateliers de charge) avec une puissance utilisable de 100 kW.

A ce titre, Je soussigné Christian ZANNINI, agissant en qualité de Président Directeur Général pour le compte de :

GTL INTERNATIONAL
220 Rue du Pommarin
38 430 Moirans
SIRET : 41431724800048

Ai l'honneur de solliciter en application du titre 1^{er} du livre V du Code de l'Environnement l'Enregistrement d'une plateforme logistrieelle implantée sur la commune de Voreppe (38), rue Louis Armand, parc d'activités Centr'Alp, parcelles cadastrales 267, 816p et 824p de la section BN, au titre de la rubrique 1510 (stockage de matières combustibles en entrepôt couvert) de la nomenclature des installations classées.

Le volume total des cellules de stockage sera d'environ 125 220 m³.

Le dossier de demande d'enregistrement vous est transmis en un exemplaires papier et une version informatique.

A noter que le rayon d'affichage est fixé à 1 km du périmètre de l'installation selon l'article R. 512-46-11 du Code de l'Environnement.

Les communes de Voreppe, La Buisse, Saint-Quentin-en-Isère et Veurez-Voroize sont comprises dans ce périmètre.

Des exemplaires complémentaires du dossier seront transmis à votre demande pour répondre aux besoins de l'organisation de la consultation du public.

Le dossier est accompagné des éléments réglementaires définis aux articles R. 512-46-1 et suivants le Code de l'Environnement ainsi que du Formulaire CERFA n° 15679*04 de demande d'enregistrement pour une ICPE.

J'ai l'honneur de demander une dérogation pour le plan général du site à l'échelle 1/200^{ème}, qui, compte-tenu de la taille de l'installation, est fourni au 1/300^{ème}. Les plans détaillés du projet sont joints en Annexe 1 au dossier de demande d'enregistrement.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de ma haute considération.

Pour la société GTL INTERNATIONAL,

